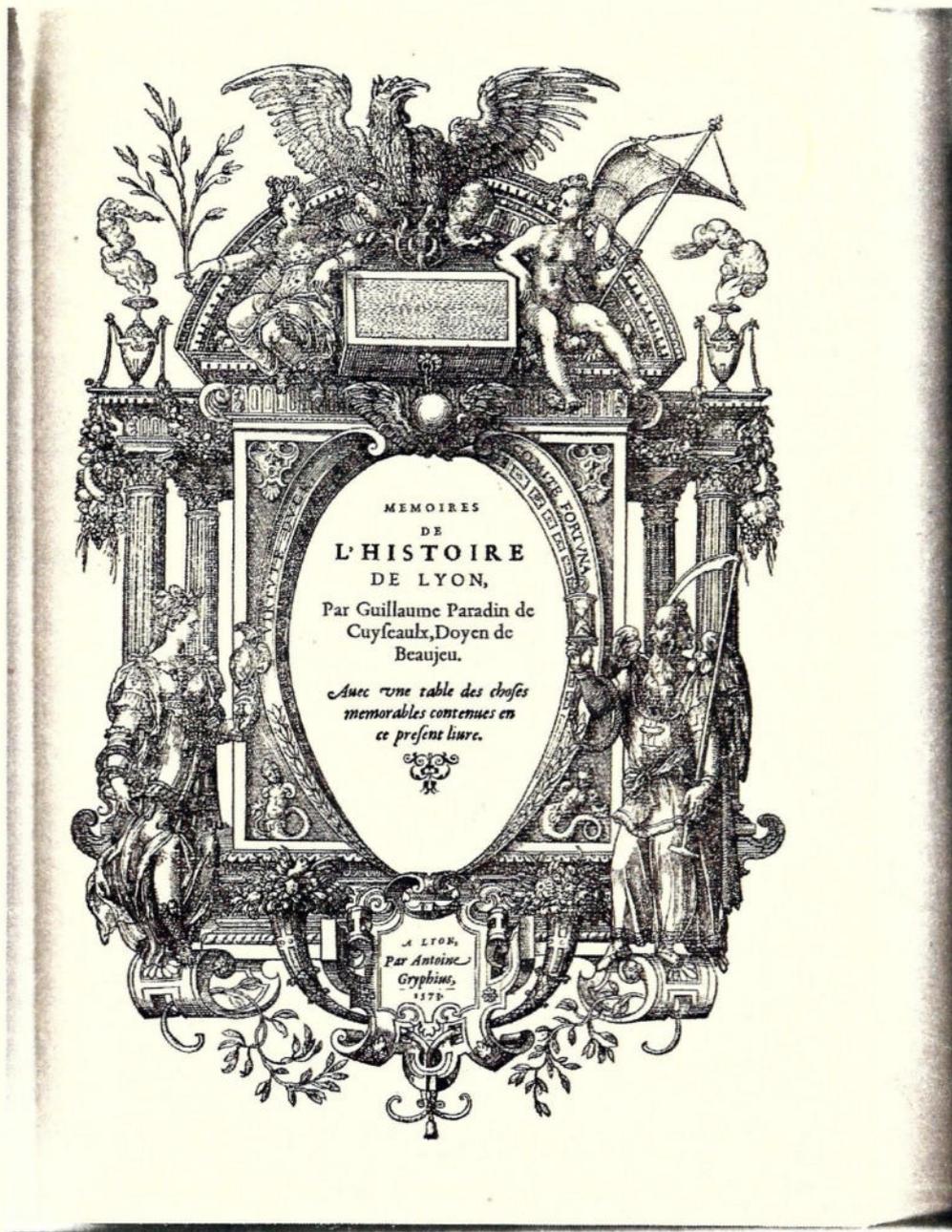


GRÉZIEU LA VARENNE

913 LE COMTE GUILLAUME

Une église au bord d'un chemin



1573 Guillaume PARADIN

913 - 2013 1100 ANS D'HISTOIRE

Ecrire une page de l'histoire, celle des églises de Grézieu depuis l'année 913, telle que nos ancêtres l'ont vécue, c'est aujourd'hui une chose réalisée avec ce document passionnant et particulièrement fouillé.

Recherches depuis des années, vérifications, recoupements, véritable travail d'enquêteur pour le pivot de cet ouvrage autour duquel quatre bénévoles ont apporté leurs compétences, chacun dans son domaine.

Cet essai a le mérite de retracer avec le maximum de précisions et de minutie, la construction des trois églises de Grézieu avec toute l'authenticité et l'exactitude historique nécessaire et indispensable.

Un immense merci à l'auteur principal et à ses précieux collaborateurs d'avoir ainsi contribué à enrichir la mémoire d'un patrimoine rattaché à l'histoire, avec la seule prétention que celle de la véracité et du souci du détail.

Conservons précieusement notre patrimoine, lorsqu'il le mérite, car sans passé, il n'y a pas d'avenir.

André Jacob

Ces quelques pages ont été réunies après l'exposition faite par *Les amis du Patrimoine de Grézieu* en septembre 2013 à l'occasion du 1100^{ème} anniversaire de la création de la paroisse.

Pierre TUAILLON a rédigé l'ensemble des textes. Christiane VINCENT, Bernard BUISSON, Jean-Louis BESSEY et André DARBON ont pris en charge l'iconographie et la mise en pages.



LES CHEMINS

LE CHEMIN

Le chemin, c'est celui sur lequel circulait le comte Guillaume entre l'Auvergne et Lyon lorsqu'un jour, un peu avant 913, il s'arrêta et décida de construire une église sur le terrain qu'il avait sous les pieds, peut-être près de quelques maisons. Nous parlerons de l'histoire de l'église plus loin, mais que sait-on de ce chemin ?

Il fut d'abord un de ces nombreux chemins qui depuis des centaines d'années s'entrecroisaient dans la montagne, tracés par le pas des hommes. Puis, par ces chemins arrivèrent des Romains, les soldats romains. Assez vite, quelques-uns de ces chemins furent élargis, empierrés, rarement dallés, débarrassés de nombreux détours pour devenir voie romaine. Venue de Lyon, la voie qui passait à Grézieu conduisait au col de Saint Bonnet-le-Froid, rejoignait Feurs, dans la plaine de la Loire, et de là arrivait en Auvergne, puis à Saintes et à Bordeaux. Après les Romains il y eut les barbares, puis des voyageurs, des pèlerins, et un jour le comte Guillaume qui s'arrêta, là où il bâtit une église, à Grézieu. Ce chemin permettait, à qui n'était pas trop chargé, d'atteindre rapidement la Loire. Le trafic s'est maintenu avec son lot de commerçants, de soldats, semant parfois ruine et épidémies.

Après la longue ligne droite de Craponne, arrivée au Tupinier, la route avait un embranchement qui menait jusqu'à Yzeron pour redescendre elle aussi sur la Loire. Sous Louis XV cette route fut retracée, élargie et devint plus accessible ; moins de monde passa alors par Grézieu. Pour un temps encore elle fut utilisée, entre autres, par les maçons du Limousin qui, venus travailler à Lyon l'hiver, rentraient chez eux au printemps ; on parla du "chemin des maçons". On a encore le souvenir du passage des montreurs d'ours. De nos jours, restent les promeneurs ; il est devenu un chemin de randonnée des Monts du Lyonnais.

LA VOIE D'AQUITAINE

La voie d'Aquitaine¹ est une des voies romaines construites par Agrippa à la demande d'Auguste (à partir de 27 av. JC.). De Lyon, en passant par Feurs dans la plaine du Forez, il conduisait à Clermont, Saintes puis Bordeaux. Plus tard sous Claude (règne de 41 à 54), on entreprit plusieurs routes dont un nouveau trajet Lyon-Feurs.

Le chemin dont nous venons de parler partait de Trion et suivant un axe Est – Ouest il passait par Craponne puis par Grézieu et son hameau du Recret où commençait la difficile montée vers le col de Saint Bonnet le Froid pour descendre sur la vallée de la Brévenne et plus loin Feurs.

L'autre trajet, lui aussi parti de Trion, se dirigeait vers le sud-est, passait par Messimy, Saint Symphorien sur Coise, Feurs et au-delà.

Lequel de ces deux trajets est celui d'Agrippa et peut alors s'appeler voie d'Aquitaine ? Il n'y a pas d'accord sur le sujet. Des raisons en faveur de Saint-Bonnet le Froid sont avancées alors que d'autres le sont pour Saint Symphorien. Le premier, le plus difficile était aussi le plus court. C'est ainsi qu'une autre hypothèse fait de lui un raccourci, le *compendium* d'Aquitaine.

Peter Leather lors d'une récente réunion de *L'Araire* faisait du trajet par Saint Bonnet la voie d'Aquitaine principale et de celui de Saint Symphorien une voie secondaire.

¹ Sur ce sujet voir : *CARTE ARCHÉOLOGIQUE DE LA GAULE*, Pré-inventaire archéologique publié sous la responsabilité de Michel PROVOST, *Le Rhône 69/1*, Odile FAURE-BRAC, 2006

LA PREMIÈRE ÉGLISE - 913

GUILLAUME PARADIN

Célébrant en 2013 le 1100ème anniversaire de Grézieu, il allait de soi de présenter au début de l'exposition, Guillaume Paradin, grâce à qui nous connaissons l'histoire de la construction d'une église en 913 qui conduisit à la création de la paroisse de Grezay. Bourguignon, né à Cuiseaux vers 1510, Guillaume Paradin fut chanoine du chapitre de Beaujeu dont il devint le doyen. Il mourut en 1590. Nous lui devons divers ouvrages concernant l'histoire du Lyonnais et des provinces voisines, Bourgogne, Beaujolais, et Savoie. Les quelques informations que nous pouvons avoir de la création de la paroisse de Grézieu sont tirées des *Mémoires de l'histoire de Lyon*, publié en 1573 à Lyon par l'imprimeur Antoine Gryphius².

Sous le roy Charles le simple.

Comment l'église de Grezay fut bastie, par Guillaume comte de Lyon. Chap. XXVII.

V. M. DCC.
CCXIII.



SE trouue vne belle pancarte, de l'archevesque Austerius, par laquelle il conste, que l'église de Grezay fut bastie par Guillaume comte de Lyon, en l'an de l'incarnation de nostre seigneur neuf cens treze: & erigee en parochiale, par iceluy archevesque Austerius, à la requeste du comte, pour lequel plus fauoriser, l'archevesque y annexa trois autres villages, que la pancarte nomme Crapponnam, Planitias, & Juliacum. Des lors icelle église fut donnée par le testament du comte susdict aux églises, de saint Iregny, & de saint Iust. Le commencement de la pancarte est en ces mots: *Habitacula sanctorum iam cum Christo regnantium semper amplificare condecet, & oportet. Igitur cum residerem ego Austerius sancta Lugdunensis ecclesia humilis archiepiscopus, apud Lugdunum, in gremio sancta matris ecclesia, adiit nostram mansuetudinem, nobilis comes Vrtilermus, anno dominica incarnationis nonagesimo decimo tertio, inductione prima, postulans quatenus eisdem ecclesia, quam ipse in proprio edificauerat pradio, & à nobis in honorem Dei genitricis & virginis Mariae dedicata erat, & c. le me suis souuent esbahy, de ce que les donations qui iadis se faisoient à l'église de saint Iregny, se faisoient par mel-*

2- Page 114 des *Mémoires* de Guillaume Paradin.

Seules les 15 premières lignes de la page 114 sont consacrées à notre sujet ; elles donnent d'abord un résumé en français de la charte puis le texte latin, avec quelques données supplémentaires³. Voici une présentation de la "belle pancarte".

Sous le roi Charles le Simple

Comment l'église de Grezay fut bâtie par Guillaume Comte de Lyon

En l'an 913 (DCCCCXIII)

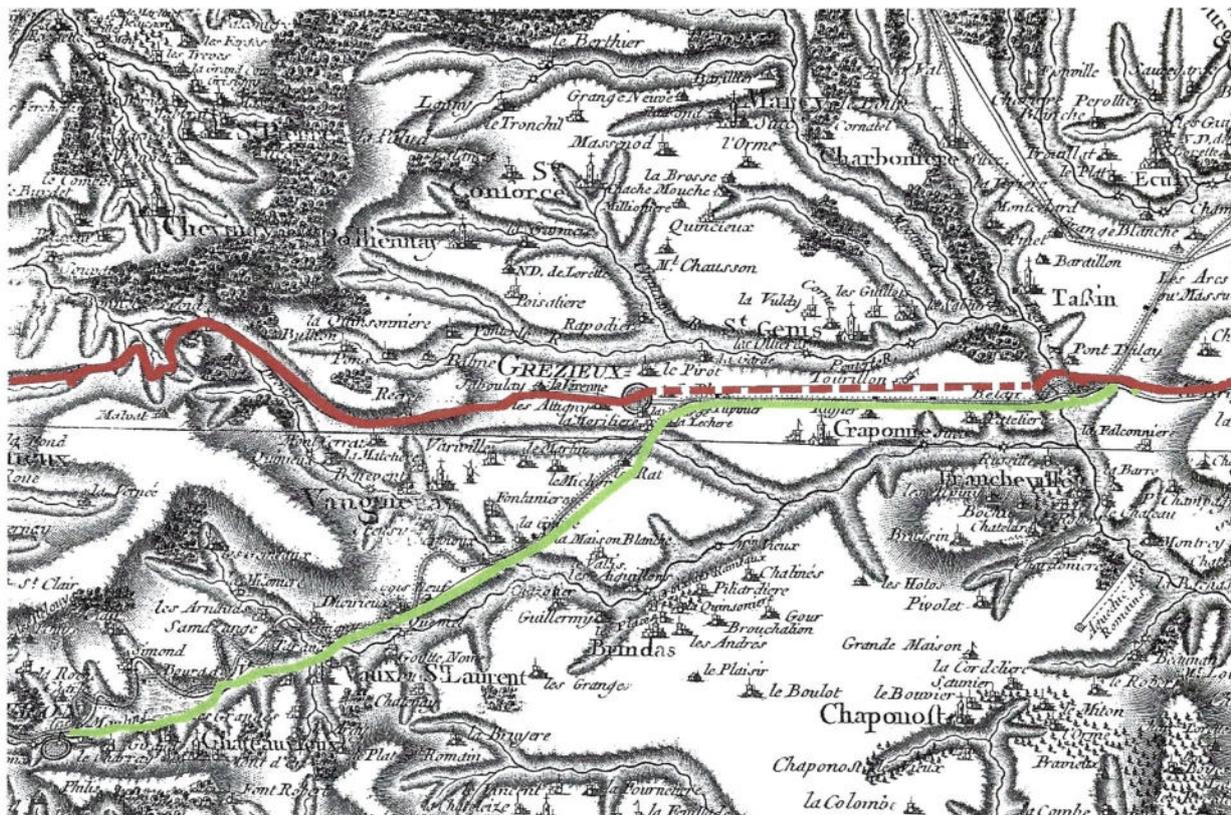
D'entrée Paradin présente "une belle pancarte de l'archevêque Austerius par laquelle il conte que l'église de Grezay fut bâtie par Guillaume comte de Lyon... et érigée en paroissiale (par l'évêque). Celui-ci, pour plus favoriser (le comte) annexa trois autres villages, que la pancarte nomme Craponne, Les Places et Julieu. Dès lors cette église fut donnée par le testament du comte aux églises de saint Irénée et de saint Just.

Le latin reprend, pour l'essentiel la même chose dans une longue phrase de l'évêque qui finit par ces mots : "... l'église qu'il (le comte) avait fait édifier sur son propre bien et qui avait été consacrée par nous en honneur à la mère de Dieu, la vierge Marie.

² Antoine Gryphius, membre d'une famille d'imprimeurs, successeur et descendant de Sébastien Gryphe.

³ A la page 111 on trouve deux autres lignes, en latin de la même charte.

CARTE DE CASSINI



1- Les routes traversant Grézieu en 1741

Trois générations de Cassini se sont employé dans la deuxième moitié du XVIII^e à conduire des relevés et ont ainsi cartographié l'ensemble de la France. Le réseau routier est représenté de façon très précise ; seules les routes importantes sont retenues.

La carte ci-dessus montre quelles étaient les routes traversant Grézieu la Varenne en 1751 : celles dont nous venons de parler.

La voie romaine d'abord, le chemin de Guillaume. Pour mieux la distinguer nous l'avons marquée en rouge. Venue de Lyon, elle arrive à *Alai* et par un gué franchit l'actuel *ruisseau de Charbonnière* avant qu'il rejoigne l'Yzeron. A peine plus loin, de Belair au Tupinier, elle n'est plus marquée ; des tirets indiquent son trajet approximatif jusqu'au Tupinier. De là on la retrouve jusqu'à Grézieu, puis au passage du Col de Saint Bonnet le Froid et à Courzieu. Sur les cartes voisines nous pouvons la suivre jusqu'à Feurs.

L'autre route se présente comme elle est actuellement : longue ligne droite de Francheville au Tupinier où elle se dirige vers Yzeron. C'est la route qui fut aménagée sous Louis XV, par endroits créée, ailleurs retracée, élargie et qui deviendra la route de Bordeaux.

Cette carte présente pour nous un intérêt particulier. Elle a été dessinée au moment où le transit des personnes et des marchandises passant par Grézieu existait encore (le fait que la route figure sur cette carte nous indique qu'elle était encore utilisée). Les passages allaient se raréfier et pratiquement disparaître, détournés sur la route royale 89 qui changera plusieurs fois de nom : impériale, nationale.

Le col de la Luère : En 1845 le conseil municipal eut à étudier une « étude pour le devis du tracé de la route de Grézieu à Bessenay par saint Bonnet et le col de la Luère rejoignant la route royale 89 ». Cette route fut réalisée quelques années plus tard reliant Grézieu à Bessenay par le col de la Luère, mais sans passer par saint Bonnet.

: “ :

Quelques explications pour la lecture

... une belle *pancarte* : c'est une *charte*. ... trois autres *villages* : le mot latin *villa*, traduit ici par “village” est alors la plus petite division administrative⁴. Craponne, les Places, Julieux sont les trois villages réunis à Grézieu pour former une paroisse d'une dimension suffisante pour être viable.

Le mot *église* est pris ici en des sens différents : ... une *église paroissiale* : une église desservie par un curé et rassemblant les chrétiens d'un espace défini, la *paroisse*.

... cette *église fut donnée* ... : église est encore prise au sens de *paroisse*, l'église elle-même et toute l'étendue des terres qu'elle possède..... (donnée) *par testament aux églises de Saint Just et de Saint Irénée* : il s'agit là de deux *monastères* qui seront par la suite transformés en chapitres ; leurs chanoines seront les seigneurs de Grézieu jusqu'en 1789.

Ce qu'il adviendra par la suite :

Dès 1789, il est décidé que les villes et les villages ne seront plus appelés des paroisses mais des communes.

En 1836, Craponne obtient d'être séparée de Grézieu, ce qu'elle réclamait depuis longtemps. Une ligne de séparation “spirituelle” fut tracée selon la distance existant entre chacune des deux églises. De ce fait il n'est plus possible de reconstituer les limites des quatre villages du X^e siècle. Il est cependant possible de situer trois d'entre eux, Grézieu, Craponne et les Places, lieu-dit de Grézieu appelé parfois ainsi au XIX^e siècle et actuellement la Place. On ne sait plus où se trouvait Julieux.

GUILLAUME LE PIEUX

184

HISTOIRE DE LYON

de Macon, et, des lors, il songea à s'annexer le comté de Lyon dont les confins se trouvaient, sur plus de la moitié de leur étendue.



Fig. 171. — GRÉZIEU-LA-VARENNE
D'après une photographie
de M. P. Bost.

Il y avait dans le pays lyonnais quatre Grézieux, Greysay ou Greysiat suivant la prononciation locale du latin *Grayziacus* : en Lyonnais, Grézieu-la-Varenne, et Grézieu-Souigny ou le Marché ; en Bresse, Grézieu-le-Fromental ; et en Bresse, Greysieu, aujourd'hui simple hameau, sous le nom de Gréziat, de Saint-Cyr-sur-Menthon. C'est du premier qu'il s'agit dans la charte de donation, car c'est, de ces quatre paroisses, la seule qui appartint au chapitre de Saint-Just. On apprend aussi, par la charte, que le comte Guillaume avait fait construire l'église qu'il donnait et qu'il fut ainsi le créateur de cette paroisse.

Une difficulté plus grande consiste à déterminer quel était ce comte Guillaume, car il y a eu, dans la première moitié du X^e siècle, deux Guillaume comtes de Lyon. L'un était un de ces comtes supérieurs, qualifiés ducs et marquis dans le reste de la Gaule, mais en Bourgogne simplement comtes, comme il a été expliqué plusieurs fois déjà. Ces comtes, comme les préfets du VIII^e siècle, gouvernaient non pas seulement une cité, diocèse ou pays, *pagus*, mais une province comprenant plusieurs cités. Les comtes qui leur succédèrent furent d'ordinaire investis de pouvoirs plus étendus et gouvernèrent plusieurs provinces. Tels furent chez nous, Gérard de Roussillon, Boson, Bernard d'Aquitaine, Guillaume le Pieux son fils, puis Hugues de Provence et Hugues le Noir ; après quoi, cette haute charge paraît avoir été momentanément supprimée. Or, la charte de 913, ne donne pas au comte Guillaume les titres de marquis que portait habituellement Guillaume le Pieux. Mais précisément, on connaît un acte de 917, où le même duc d'Aquitaine se qualifia simplement *Willelmus comes*. La conséquence que l'auteur avait cru tirer de ce fait, et qui lui avait fait admettre (*Hist. des ducs de Bourbon de la Mure*, t. I, p. 34, note) l'existence d'un Guillaume comte subalterne de Lyon et indépendant n'est pas admissible, et il est obligé de condamner absolument sa première opinion. De même, c'est évidemment Guillaume duc d'Aquitaine, qui seul a pu employer la formule souveraine *gratia dei Lugdunensium comes*. Il est impossible, qu'un comte subalterne du Lyonnais ait pu, avec les seules forces militaires que lui fournissait son comté, se maintenir en révolte ouverte contre la puissance de tout le royaume burgonde. Au contraire, cela se comprend très bien du duc d'Aquitaine, dont les États étaient deux fois plus considérables que ceux de son beau-frère Louis l'Aveugle. Au surplus, quand Guillaume, simple comte de Lyon, apparaît d'une manière certaine on le voit toujours dans une situation subordonnée et soumise à un autre comte, son supérieur.

due, enveloppés par ses propres États. Il lui était d'autant plus facile d'élever des prétentions à cet égard qu'il était beau-frère du roi Louis dont il avait épousé la sœur (*cf. p. 170*). Dès 902,

3- Page 184 de la, *Nouvelle histoire de Lyon et des provinces du Lyonnais - Forez - Beaujolais - Francs Lyonnais et Dombes*, tome II, André STEYRERT, 1897.

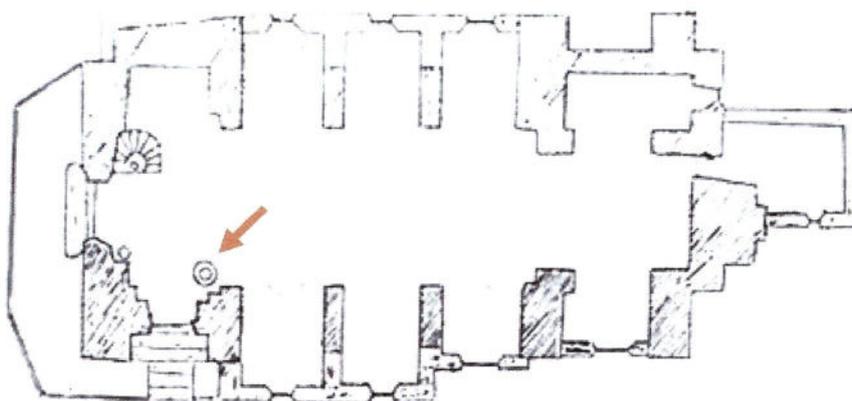
Guillaume Paradin parlait d'un comte Guillaume sans nous dire qui il était. Les historiens se sont opposés sur ce sujet. André STEYRERT donne ici ses arguments et reconnaît dans ce comte, Guillaume le Pieux, le duc d'Aquitaine, comte d'Auvergne, de Macon, celui qui en 910 avait fondé l'abbaye de Cluny. Grand seigneur, beau-frère de Louis l'Aveugle roi de Provence ; lui seul pouvait prétendre être comte de Lyon « par la grâce de Dieu » comme il l'a fait ailleurs. Il mourut à Lyon en 918 et fut inhumé dans la collégiale Saint Julien de Brioude dont il était abbé laïc.

⁴ Le *pagus* et l'*ager* étaient les divisions administratives de plus grande importance, le premier correspondant à peu près au canton et le second au département, mais avec des étendues très variables.

LA DEUXIÈME ÉGLISE – XI^e SIÈCLE

L'ÉGLISE ROMANE

François Merlin, l'architecte de l'église actuelle, nous a laissé le plan, les élévations ouest et sud de l'église qui allait disparaître, accompagnés de quelques constatations qu'il avait pu faire. Ces documents nous montrent une église orientée⁵, à nef unique, chevet court avec deux chapelles étroites accolées à l'abside, une au nord, l'autre au sud. L'église était de petites dimensions, de 120 m² murs compris soit 20 m de long, à peine plus que la largeur de l'église actuelle et moins de 6 m de large. Un clocher, de quelque 15 m, à toit plat, avec, à l'ouest, une baie surmontée de deux baies géminées, s'élevait au-dessus de l'abside, entouré par d'épais contreforts.



4- Plan de l'église romane en 1876 relevé par l'architecte F. Merlin

Il y avait deux entrées, l'une à l'ouest surmontée d'un oculus ouvrant sur une tribune, l'autre au sud, plus petite. On accédait à la première par deux marches seulement et par six à la seconde ; cela donne une idée de l'importance de la déclivité du sol sur lequel était implantée l'église. Une petite sacristie avait été ajoutée en appentis à l'est, accolée à l'abside. Toujours selon F. Merlin, la nef avait été couverte d'une voûte maçonnée remplacée par "un plancher ourdi en plâtre au-dessus" L'abside était voûtée (voûte d'arête ?). Six chapelles avaient été construites, peut-être assez tôt, entre les contreforts des murs nord et sud.

Sur le plan, se trouve immédiatement à droite de la porte sud, à la place habituelle du bénitier, le tracé d'un cercle ; son diamètre correspond à celui de notre "bénitier" qui pourrait avoir été celui de l'église romane. S'il s'agit bien de lui, on ne sait pas depuis combien de temps il aurait pu être là. F. Merlin datait l'église du XI^e siècle, datation qui semble acceptée actuellement. On ne sait si elle fut élevée à la place ou à proximité de la première.

Autre source précieuse pour la connaissance de cette église, celle du compte-rendu de la visite pastorale de Monseigneur Camille de Neufville, archevêque de Lyon, en 1658. L'église paraît sans grandes richesses, Il y est dit qu'un plafond recouvrait la nef alors que l'abside était voûtée. Deux chapelles étaient disposées de part et d'autre du maître autel, celle du Sud consacrée à Marie, celle du Nord à saint Roch. Une des six chapelles entourant la nef était consacrée à saint Bonaventure ; nous savons par ailleurs qu'une d'entre elles était consacrée à saint François Régis.

Par les comptes rendus du conseil municipal, nous savons ce qu'est devenue l'église à la Révolution. Appelée d'abord "Temple de la raison" puis "Temple de l'être suprême", elle devint le "ci-devant Temple de la raison".

Le 23 pluviôse an 9 (12 février 1801), visite de l'église par le maire accompagné de maçon et charpentier "au temple réservé au culte" : "Nous avons trouvé le temple dans un état

⁵ C'est-à-dire que l'abside, là où est l'autel, est tournée vers l'est.

affreux et impraticable... carrelage détruit, vitraux brisés... grillages dévastés... murs en dedans ayant besoin d'être recrépis et blanchis... dans l'abside voûte écroulée, plancher pourri... couvert en mauvais état ainsi que l'horloge, tuiles emportées par le vent." Ailleurs : "les ornements enlevés par l'armée révolutionnaire ainsi que les vases sacrés..." La commune, tant bien que mal, remet l'église en état.

LES CHAPELLES INSTALLÉES ENTRE DEUX CONTREFORTS

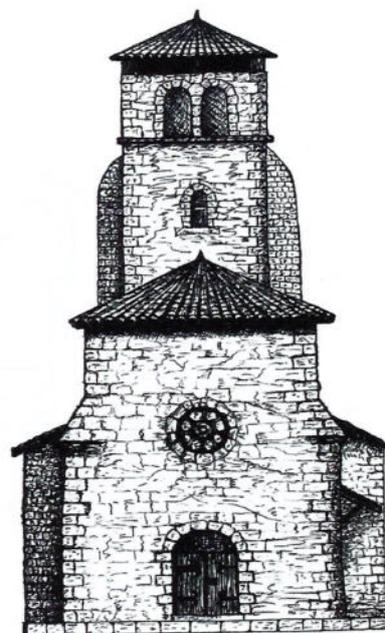
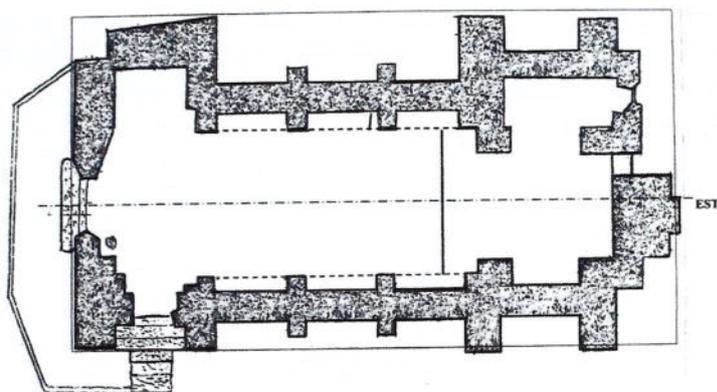


5- Elévation de l'église romane que nous devons à l'architecte F. MERLIN : les chapelles bâties secondairement entre les contreforts du mur gouttereau.

Leurs datations des chapelles sont incertaines : XII^e-XVI^e siècles (?). Les entrées de ces chapelles ont dû se faire en abaissant jusqu'au sol l'ouverture des fenêtres, qui devaient être assez basses, et en les élargissant. Ainsi fragilisés, les murs ont pu ne plus supporter la voûte maçonnée. Pour F. Merlin, c'est en vue de faire les chapelles sans risque d'effondrement que la voûte a été volontairement détruite. En 1758, il n'y avait plus de voûte.

On peut avancer une autre hypothèse basée sur la déclivité du terrain affectant la largeur de l'église qui a pu fragiliser le mur sud. On est frappé par l'épaisseur des murs d'angle, au sud ouest, mais surtout au sud est, sous le clocher où l'épaississement du mur déborde dans l'abside, qui s'en est trouvée réduite. La voûte serait alors tombée d'elle-même. Peut-être l'a-t-on fait tomber alors qu'elle menaçait de s'effondrer.

À partir des mêmes plans et relevés nous avons imaginé quel pouvait avoir été le plan original, à quoi aurait pu ressembler l'élévation sud de l'église au XI^e siècle, en effaçant les rajouts extérieurs et en remplaçant des fenêtres entre les contreforts. Nous n'avons pas essayé de dégager de l'important bloc maçonné l'abside et la chapelle du sud, l'une et l'autre très modifiées



6-L'église sans les chapelles ajoutées entre les contreforts (approximatif).

LA TROISIÈME ÉGLISE - XIX^e SIÈCLE

RECONSTRUIRE UNE ÉGLISE

Pendant huit siècles, la paroisse de Grézieu conserva la même église autour de laquelle s'étaient organisés le bourg et plus tard les fortifications, le vintain.

En 1842, au cours d'une réunion de la fabrique on envisageait d'**agrandir** une église devenue trop petite. Il y eut un projet sans suite en 1851. On releva plus tard que l'église était non seulement trop petite, mais aussi dans un état déplorable et l'on parla de **reconstruction**.

En 1863, l'architecte François MERLIN présenta un projet et des devis reçus favorablement. Il fallut plusieurs années pour s'entendre sur divers problèmes dont le choix d'un emplacement et aussi le financement.

En 1867, le projet accepté par le conseil municipal fut signé par le préfet puis le maire. En 1869, l'achat d'une maison et de la cours attenante au nord du bourg dégagèrent un espace suffisant pour la nouvelle église. Janvier 1870 : les travaux purent commencer alors que la paroisse disposait d'une église provisoire. Tout semblait aller pour le mieux, les fondations sortaient de terre et l'on procéda en mai à la bénédiction de la première pierre. Mais vinrent ensuite l'arrêt des travaux et les mésententes.

Alors que tout devait être terminé en décembre 1870, le chantier s'arrêta début 1871. En juillet, les travaux reprirent et évoluèrent assez vite. La paroisse pensait pouvoir entrer

dans les lieux mais le maire s'y opposait. Le préfet donna son accord et le 2 décembre 1971 la paroisse procéda à la bénédiction de l'église et quitta l'église provisoire.

La réception des travaux par le maire, plusieurs fois repoussée, ne se fit que le 12 octobre 1872.

Les années suivantes la fabrique eut à faire face à la finition des travaux et à réaliser l'aménagement intérieur alors que la commune peinait à payer l'entrepreneur et l'architecte. En 1888, on parlait encore de la dette de l'église.

Faute d'argent, le clocher restait inachevé. Il fut terminé en 1906.

LES ACTEURS

Le conseil municipal de neuf membres, élus pour des durées de quatre à six ans. Le préfet nommait le maire et pouvait le révoquer ; son aval était nécessaire pour les grosses dépenses.

Le maire de la construction de l'église fut Philippe Jullien, en place de juillet 1855 à 1870. Le docteur François Casseti qui lui succéda eut à terminer des travaux déjà bien engagés et surtout à gérer leur difficile règlement alors qu'il voulait accélérer la construction des écoles.

Le conseil de fabrique constitué de membres élus, auxquels se joignaient le maire et le curé, avait de par les lois du concordat, la charge de l'entretien des églises. Les marguilliers constituaient son bureau. Les ressources provenaient d'une part et de façon régulière de "la location des chaises et bancs" et d'autre part d'occasionnels dons et legs. Le Préfet surtout et aussi l'archevêque acceptaient ou refusaient les dépenses.

Depuis 1789, c'était à la commune qu'appartenaient la décision de construire une église, la maîtrise des travaux et leur financement. La fabrique en avait formulé le besoin. Elle était tenue au courant des projets et de leur avancement et son aide était sollicitée. À Grézieu, elle participa largement au financement, par le versement de 17 000 Fr et prit en charge les intérêts de sommes importantes non soldées. Elle dut réaliser et payer elle même certains travaux laissés inachevés⁶. Elle prit en charge la totalité de l'aménagement intérieur de l'église.

Le curé ne semble pas avoir eu de rôle officiel. Il fut sans doute consulté par le maire. Il est intervenu auprès des paroissiens pour les inciter à apporter leur aide. La signature du "curé de la paroisse Siveton Claude Louis" figure sur le registre des marguilliers au bas des actes de la bénédiction de la première pierre et de la bénédiction de l'église.

LA RECONSTRUCTION – UNE LONGUE ATTENTE

11 mars 1842 C.F.⁷ : Le maire conseille à la fabrique de "placer son argent disponible (excédent de revenu de 3 000 francs des années précédentes, etc. provenant de longues économies) [car] dans quelques années l'église pourrait être susceptible d'agrandissement".

18 avril 1852 : Le conseil de fabrique évoque la gêne causée par "l'exiguïté de l'église".

1862-1863 : Elaboration d'un projet d'église entre le maire et l'architecte François Merlin.

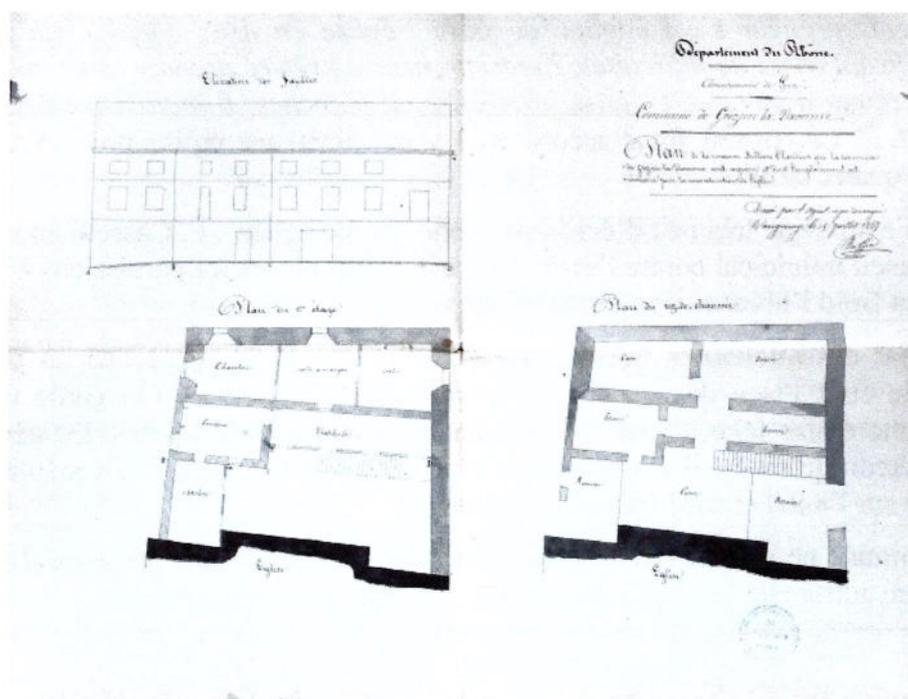
15 mai 1863 : Lettre de l'architecte au maire : "Je vous envoie le devis et le plan du projet pour la reconstruction de l'église de votre commune... le devis dépasse la somme de 45 000 Fr. à laquelle j'avais évalué la dépense... 50 000 Fr. "

1863-1866 C. M. : Choix d'un emplacement.

20 juillet 1867 C. M. : Approbation à l'unanimité des plans et du nouveau devis. François Merlin est agréé pour diriger les travaux de reconstruction de l'église. Le projet est présenté à la fabrique qui l'approuve et donne les modalités de sa participation au financement : 17 000 francs plus des aides occasionnelles. Les diverses démarches nécessaires prendront encore deux ans.

⁶ Par exemple le clocher dont les abat-son qui étaient soit absents, soit très défectueux.

⁷ CF pour conseil de Fabrique et CM pour conseil municipal



8- Plan et élévation de la maison Claudius Jullien.

Parmi les habitants nous avons rencontré des rentiers et des rentières, des laveuses, un blanchisseur, un cultivateur, un cordonnier, des artisans, entrepreneur et plâtrier-peintre qui travaillèrent à l'achèvement de l'église.

Des expressions particulières sont parfois employées. Que l'on dise que la porte du sud est la porte principale, comme ce qui est "la grande rue" est la rue principale cela peut convenir, mais que l'actuelle "rue Saint Roch" soit une avenue, importante et que c'est dans son axe que devra se présenter la nouvelle église

Nous avons vu plus haut que l'expression "chemin de ronde" n'avait, à Grézieu à cette époque, aucune connotation militaire. Ceci est confirmé par ce que l'on peut lire dans l'acte de vente d'une "*maison située au bourg de Grézieux confinée... au midi par le chemin public contournant le château de Grézieux...*". Parler alors de château, c'était avoir gardé en mémoire les fortifications dont il ne restait que quelques vestiges.

DEUX QUESTIONS QUI FONT DÉBAT

AVEC OU SANS ÉGLISE PROVISOIRE ?

QUAND L'ANCIENNE ÉGLISE FUT-ELLE DÉMOLIE ?

L'exercice du culte devait continuer pendant le déroulement des travaux ; **avec ou sans église provisoire** ? Cette question fut posée souvent, pour être tranchée au tout dernier moment, en changeant une dernière fois d'avis.

Au conseil de fabrique, le 9 décembre 1855 on se demandait "*si par la suite d'une reconstruction totale ou partielle de l'église, les cérémonies du culte devraient se faire dans un local provisoire*"...comment faudrait-il calculer le bail des "bancs et chaises".

Dix ans plus tard, lors d'une discussion sur le choix d'un emplacement, le conseil municipal n'y était pas favorable ; ne voulant pas payer pour un local durant quelques mois.

Le 1^{er} janvier 1870, la fabrique note sur son livre des dépenses : "485 Fr. à l'entrepreneur pour la construction de l'église provisoire."

Le 17 mai 1870, le maire propose à son conseil de construire une la proposition suivante : “*L’entrepreneur s’est engagé de faire l’église en deux corps... Ce procédé de construction offrant assez de difficultés, l’entrepreneur a préféré prendre pour une large part pour l’établissement d’une petite église provisoire en planches. Il pourra construire l’église d’un seul trait...*” Le conseil fut d’accord et il y eut ainsi une église provisoire (terminée depuis plus de quatre mois).

Nous n’avons que très peu d’écrits sur cette “petite église”. F. Casseti en juillet 1870, proteste au conseil municipal contre l’arrêt des travaux qui oblige les paroissiens à utiliser une église où ils ont froid l’hiver et trop chaud en été.

C’est par des **anciennes familles de Grézieu** que nous en savons un peu plus, et d’abord qu’elle était Place des platanes, l’actuelle place Jasserand. On garde un mauvais souvenir de cette église faite à l’économie avec des planches mal jointes. De génération en génération, on redit qu’en été il y faisait très chaud, en hiver très froid. Il est même arrivé que la neige tombe sur l’autel et sur le prêtre qui célébrait.

La commune ne voulait pas d’église provisoire, il y en eut une parce qu’il n’était plus possible de faire autrement ; elle sera payée par l’entrepreneur et la fabrique.

Pour répondre à la seconde question : quand l’église a-t-elle été démolie ? Il faut savoir à partir de quand l’église provisoire a pu être occupée.

Ce qu’on lit dans les archives paroissiales au 28 décembre 1869 : “... (les marguilliers) donnent à titre de bail à ferme pour une année les bancs et chaises de l’église provisoire... pour en jouir depuis le premier janvier dix huit cent soixante dix jusqu’au trente et un décembre de la même année...”. Le nombre des chaises était passé de 180 à 160.

1^{er} janvier 1870, sur le livre des dépenses du conseil de fabrique : “... compter à Monsieur Belloeuf entrepreneur 585 francs pour avoir construit l’église provisoire.”

20 mars 1870, sur le même registre : “Compté à Guichard pour avoir démonté et remonté les confessionnaux, les stalles des chœurs et les placards, 31 francs”.

C’est donc dans les premiers jours de janvier 1870, peut-être même le 1^{er} janvier 1870, que la paroisse a quitté l’ancienne église pour s’installer dans l’église provisoire.

À partir de JANVIER 1870, la démolition de l’église du XI^e siècle pouvait commencer. Elle n’a pas dû tarder beaucoup, car le 20 mai 1870, il a été procédé à la bénédiction de la première pierre, cérémonie qui intervient à partir du moment où les fondations sortent de terre.



9 Une pierre de remploi de l’ancienne église utilisée dans le mur de l’église actuelle

LA RECONSTRUCTION

26 septembre 1869 Acte notarié. Achat de “la maison Jullien dont l’emplacement est nécessaire pour la construction de la nouvelle église”. Dans les semaines qui ont suivi, la démolition de cette maison a pu marquer le début des travaux.

Janvier 1870 – C. F. La paroisse quitte l’ancienne église et occupe désormais l’église provisoire.

Janvier 1870 C. M., informations du maire : L’architecte propose un **devis supplémentaire** de 7356,40 FR. “Comme vous allez en juger, messieurs, tous les objets qui y figurent sont indispensables pour le bon achèvement du monument”. Il y a là le signe d’un malaise important : le devis est insuffisant ; de grandes difficultés suivront jusqu’à l’arrêt des travaux. Vient ensuite cette information :

“L’entrepreneur s’est engagé à faire l’église en deux corps¹¹ et dans un délai de deux ans et les paiements échelonnés sur trois ans. Ce procédé de construction offrant assez de difficultés, l’entrepreneur a préféré concourir pour une large part pour l’établissement d’une petite église provisoire en planches. Il pourra construire l’église d’un seul trait et au lieu de mettre deux années, il n’en mettra qu’une. Donc, en décembre prochain, il doit rendre l’église achevée concernant tous ses travaux.”

22 mai 1870 – C. F. Bénédiction de la première pierre.

Cette cérémonie a lieu habituellement lorsque les fondations arrivent à hauteur du sol.

19 Juillet 1870 : la guerre franco-allemande est déclarée.

24 Juillet 1870 C. M. : le devis supplémentaire est approuvé par le conseil municipal ; il sera annulé par le préfet pour des raisons de “bonne gestion”.

29 mai 1871 : Fin de la guerre franco-allemande.

Pendant un an, aucune indication sur l’avancement ou l’arrêt des travaux ne figure sur les registres de la commune ou sur ceux de la fabrique.

22 juillet 1871 – lettre de l’architecte au maire : des difficultés dans la construction de la voûte ont été évoquées ; elles sont résolues. Nous apprenons ainsi où en sont les travaux.

Août 1871 – C. M. : Déclaration de François Casseti, le nouveau maire : “Depuis deux ans les habitants de la commune sont exposés à la chaleur et au froid pour exercer leur culte religieux. Les travaux... ont été suspendus... un devis rejeté par l’administration préfectorale...” La demande a été réitérée et acceptée par la préfecture.

3 décembre 1871 : Bénédiction de la nouvelle église par le curé de Vaugneray. La paroisse entre ainsi dans les lieux. (Depuis plusieurs semaines, elle demandait à quitter l’église provisoire pour occuper l’église reconstruite ; la mairie s’y opposait, avec pour prétexte la dangerosité des abords. La préfecture donna son accord.)

2 mai 1872 : Lettre de l’architecte au maire dans laquelle il annonce sa venue à Grézieu le 4 “pour effectuer la réception des travaux de l’église et ensuite en opérer le règlement”.

12 octobre 1872 : Réception des travaux de l’église. Le maire se réjouit du faible dépassement, de l’ordre de 1% par rapport au devis. Il y a en fait un dépassement de près de 12%.

Le maire ne peut verser que 2 500 Fr sur les 19 000 dus à l’entrepreneur qui accepte pour six ans que le solde lui soit versé “... *selon les disponibilités de la commune...*”.

En attendant il recevra des intérêts au taux de 4,5% sur le reste impayé.

¹¹ L’ancienne église ne serait dans un premier temps démolie qu’en partie, conservant un espace réduit pour la célébration du culte et permettant le commencement des travaux. Ceux-ci avancés, la paroisse utiliserait ce qui vient d’être construit ; le reste de l’ancienne église serait alors détruit et les travaux de la nouvelle continueraient.

UN PROBLÈME - LE DEVIS SUPPLÉMENTAIRE

Qu'en est-il du devis que le maire présenta à son conseil en mai 1870, quelques jours avant la bénédiction de la première pierre ? Un devis supplémentaire (dont) *‘tous les objets qui y figurent sont indispensables pour le bon achèvement du monument.’* Le coût est de 7 356,40 Fr soit de l'ordre de 14% de la dernière estimation. Accepté par le conseil municipal le devis fut refusé par le préfet ; la raison avancée était qu'il aurait mis en danger le budget de la commune.

En août 1871, François Cassetti, récemment nommé maire, intervient à son tour, protestant contre l'arrêt des travaux qui ont déjà huit mois de retard. La responsabilité de cette situation revient à l'ancien préfet qui n'avait pas accepté le devis supplémentaire voté par le précédent conseil municipal¹⁴. **Aux archives départementales**, on trouve quelques précisions sur les éventuels travaux : ils devaient consister à daller l'église (seule l'allée centrale est dallée), à faire un perron que l'architecte avait dû prévoir dans son devis initial ; trop pentu, il fallut le refaire 4 ans plus tard. Il y avait aussi l'aménagement des abords, ce qui est assez vague. Ce n'était pas *“les objets”* du devis qui étaient indispensables pour le bon achèvement du monument, mais l'acceptation du devis. Il n'était pas question d'entreprendre de nouveaux travaux mais d'avoir l'autorisation de dépenser plus d'argent, c'est-à-dire de pouvoir payer l'entrepreneur alors que le coût de la construction de l'église avait été sous-évalué. François Cassetti avertit¹⁵ que ce serait lui qui déciderait désormais de ce qu'il faudrait faire, peu de choses, pour ne pas faire monter encore plus haut la facture. Le travail qui s'était arrêté faute d'argent reprit sous l'œil vigilant du maire.



10- L'église telle qu'elle était entre 1871 et 1906

¹⁴ Il semble que le nouveau maire a dû savoir dès sa nomination que ce devis serait accepté.

¹⁵ Lettre adressée fin juillet 1871 à l'architecte.

D'UNE BÉNÉDICTION À L'AUTRE

La lecture de deux extraits du registre des marguilliers, les actes de la bénédiction de la première pierre et de la bénédiction de l'église, deux moments importants pour la paroisse, nous donne une idée des changements survenus en quelques mois.

« L'an mil neuf cent soixante dix, le vingt-deux mai, sous le Pontificat de Pie X, sous le règne de Napoléon III, Monseigneur Genoulliat (pour Ginoulhiac) étant nommé archevêque de Lyon, Monsieur Sencier conseiller d'Etat Préfet du Rhône, Maire de Grézieu la Varenne Mr J. Claude Philippe, Curé de la paroisse Mr Siveton Claude Louis, Vicaire Mr Colard Félix, les membres du conseil municipal (tous nommés), les membres du conseil de Fabrique (tous nommés), l'architecte Mr Merlin François, l'entrepreneur Mr Bellauf Matthieu, a été bénie la première pierre de l'église par Mr Gonon Curé de Vaugneray en présence de toute la paroisse.

...

« L'an mil huit cent soixante et onze le trois décembre, nous, curé de Vaugneray, avons béni solennellement l'église de Grézieu la Varenne en présence de Mr Siveton Curé de la paroisse, de Mr Nachury curé de Craponne, des fabriciens et de toute la paroisse. »
A peine plus d'un an et demi les séparent et quelle différence de l'un à l'autre !

Pour la bénédiction de la 1^{ère} pierre marquant le départ de l'élévation de l'église, le pape et l'empereur sont évoqués, comme le préfet et l'évêque, le maire et le curé toute la société, civile et religieuse, l'architecte et le maçon. Au bas de l'acte, la signature de sept représentants de la société, civile et religieuse. Huit signatures au bas de la page.

Rien de semblable lors de la bénédiction de la nouvelle église. Cinq lignes ont suffi pour déclarer que le curé de Vaugneray a béni solennellement l'église de Grézieu la Varenne. Autour du curé de Vaugneray, le curé de Craponne, celui de Grézieu et son vicaire, les fabriciens et toute la paroisse sont là. Trois signatures seulement, celles des trois curés de paroisses voisines. Loin, les grands de ce monde, absents le maire et ses conseillers.

Pourquoi cette discrétion alors que l'on entrait dans une église neuve que l'on avait tant souhaitée ? Parce que dans cette année 1871 il s'est passé bien d'autres choses que l'achèvement de cette église et le changement de ton d'une bénédiction à l'autre.

Il y a eu la guerre, perdue. Le Second Empire a disparu et des changements se sont produits : le préfet a écarté le maire Jullien et installé le docteur François Cassetti. Les relations commune paroisse se sont dégradées et ne s'amélioreront pas avant longtemps. Le fait que la paroisse se soit installée dans la nouvelle église en décembre 1871 contre l'avis du maire et grâce à l'accord du préfet n'augurait rien de bon pour le proche avenir.

LA MUNICIPALITÉ APRÈS 1872

En juillet 1871, après l'effondrement du Second Empire, le docteur François Cassetti a été nommé maire à la place de Philippe Jullien. Sa bienveillance envers l'église et ses paroissiens n'alla pas au-delà des élections qui le virent entrer au conseil municipal et être à nouveau nommé maire par le préfet.

Il avait hérité du chantier de l'église arrêté faute d'argent. La disposition d'un "devis supplémentaire" susceptible de résoudre le problème financier refusée à son prédécesseur lui fut acquise avant les élections. Les travaux reprirent et début décembre 1871, la paroisse qui ne voulait pas passer un second hiver dans l'église provisoire, put entrer en possession des lieux malgré sa vive opposition. Le maire retarda jusqu'au 12 octobre 1872 la réception des travaux et partant le paiement de l'architecte et de l'entrepreneur ; il dut verser à ce dernier 4,5% d'intérêt pour les impayés.

La commune n'intervint plus sur l'église qu'en de très rares occasions, en 1876 pour refaire le perron, trop pentu et en 1892 pour la réfection du toit en très mauvais état. Le

docteur Cassetti s'était engagé dans l'amélioration des écoles puis dans la construction d'une école (1880-83) qui devint la mairie-école. Il a toujours eu à subir le poids de la dette de l'église qu'il négligea ; il retarda ses règlements pour tout consacrer aux écoles, quitte à payer des intérêts sur les impayés, ce qui finalement grevait le budget de la commune, démarche que condamna le préfet interdisant un temps tout nouvel emprunt tant que la dette ne serait pas réglée.

En 1878, la dette, encore de 11 000 Fr, s'amenuisa peu à peu : 4 758 Fr en 1889 avec la perspective d'un règlement définitif 9 ans plus tard. En 1906, dette payée, on rehaussera le clocher.

LA FABRIQUE APRÈS LA BÉNÉDICTION DE L'ÉGLISE

À la fin de 1871, curé de la paroisse et paroissiens se souvenant de l'hiver difficile qu'ils avaient passé dans l'église provisoire désiraient entrer dans la nouvelle église, même s'il restait encore des finitions à faire. Le maire s'y opposait, mais ils ont obtenu gain de cause auprès du préfet. Le curé de Vaugneray procéda à la bénédiction de l'église et la paroisse put entrer dans les lieux.

Un lourd travail attendait la fabrique. Il lui fallut engager les travaux de finition et les payer. Dès 1872, il fit appel à plusieurs artisans locaux "*pour divers travaux dans l'église*" pour un ensemble de factures de 1 000 Fr. En 1875, c'est des abat-sons, absents ou mal réglés, dont elle dut s'occuper, pour près de 700 Fr. Par la suite, chaque année, des artisans eurent à intervenir dans l'église.

Autre charge, celle-ci prévue et minutieusement préparée, l'aménagement intérieur allant des autels de la Ste Vierge et de St Roch, au mobilier, fonts baptismaux, et nouvelles chaises.

À partir de 1878 un important chantier fut mis en œuvre, celui des boiseries, tambours des deux portes, stalles des chœurs et boiserie de l'abside. La fabrique mit une dizaine d'années pour venir à bout de ces factures.

L'AMÉNAGEMENT DE L'ÉGLISE – LA FABRIQUE

Divers éléments du mobilier figurent sur le plan de 1867¹³ mais il revenait à la fabrique de les acheter et de les installer.

En 1871 lors de la bénédiction de l'église, seul le maître-autel, un don, était en place.

Les différentes factures de l'autel de la Sainte Vierge ont été réglées le 27 décembre 1872. Cela comportait l'autel et la statue (1 000 et 112 Fr.), la pose et la peinture (92 Fr.), les chandeliers, croix et souches¹⁴ (164 Fr.).

La commande de l'autel de saint Roch a été passée et payée (650 FR.) auprès du marbrier deux jours plus tard, le 29 décembre. La réalisation de l'ensemble s'est échelonnée sur plusieurs années : le "charroi pour l'autel de saint Roch" (8 Fr.) fut payé en novembre 1873 et en avril 1875 le complément de la chapelle, la statue (52 Fr.), six chandeliers, souches, croix (121 Fr.), ainsi que les retouches du marbrier (45 Fr.) et celles du peintre (70 Fr.).

En juin 1874, il a été demandé un devis pour les fonts baptismaux. En avril 1875, on a payé "le solde d'une cuve baptismale en marbre"¹⁵ On ne connaît pas le montant d'un éventuel acompte ou règlement antérieur.

Envisagé en 1878, le projet des boiseries réalisé en 1881, soit dix ans après la bénédiction de l'église, comportait la recherche d'un certain confort ; les tambours mis devant les deux portes constituaient une protection contre les courants d'air et le froid, d'autant qu'il

¹³ Le plan signé par le maire puis par le préfet.

¹⁴ Des lampes à huile.

¹⁵ Le terme "cuve baptismale" a été introduit à la fin de la première moitié du XIX^e siècle pour remplacer celui de "fonts baptismaux". En fait, ici comme ailleurs, ils sont employés indifféremment pour l'un ou pour l'autre.

n'y avait pas encore de chauffage. Ce n'est qu'en 1888 que furent achetés "deux phares"¹⁶ et 1 500 kilos d'antracite.

Pour faire face à toutes ces dépenses la fabrique avait besoin de revenus conséquents. Il y avait les ressources habituelles, location des bancs et chaises, quêtes, argent versé dans le tronc de l'église, pour une grande part affectées aux frais courants.

Ensuite venaient **les legs et les dons** qui furent nombreux et parfois importants. En voici quelques uns :

Jeanne Marie CHALAMEL, femme RIVIERE, lègue le 8 août 1867 une somme de 500 Fr. "destinée à l'acquisition de l'autel de la Sainte Vierge".

Veuve BOISRIVENT femme Françoise SERRAIL 200 Fr. "légues à l'église".

Veuve AUDIN femme Jeanne Marie VERZIEUX, 1 000 FR. "pour l'église". (Cette somme sera affectée à l'achat des fonts baptismaux et du mobilier de la sacristie ainsi qu'au règlement de réparations sur le clocher.)

Mademoiselle Antoinette MOREL, 200 Fr. "pour la fabrique".

Jean Claude Pierre Anne JULLIEN, 1000fr. "pour la nouvelle église". (Le testament est du 31 août 1866 et le décès du 30 juillet 1888.)

Il faut ajouter des dons remis au curé, parfois modestes, transmis au trésorier de la fabrique.

LES TABLEAUX



Chacune des huit chapelles de l'église romane a pu avoir un ou plusieurs tableaux. On en trouve quatre dans l'inventaire¹⁷ de 1847 et cinq dans celui de 1875, dans la nouvelle église qui ont été accrochés dans le chœur en 1877, au dessus des stalles où ils restèrent jusqu'en 1931, remplacés par les deux toiles représentant deux épisodes de l'Évangile. Ils furent alors déposés dans le clocher et laissés à l'abandon. Un seul nous est parvenu, placé dans la chapelle de la Vierge en 1964 et restauré en 2006. C'est *La Vierge à l'enfant remettant le scapulaire à saint Simon Stock*, œuvre de Basilio de Salazar datée de 1629. On connaît un Basilio de Salazar, peintre, actif entre 1613 et 1645, période incluant donc 1629. Il travaillait au Mexique où ses toiles sont conservées dans les musées. Beaucoup de ses œuvres étaient destinées aux franciscains. Peut-on imaginer notre tableau venir de la lointaine Nouvelle Espagne ?

11 La Vierge à l'enfant remettant le scapulaire à saint Simon Stock. Basilio Salazar 1629

Le motif de notre tableau nous oriente vers l'ordre du Carmel. Jusqu'à la Révolution les carmes déchaussés avaient un couvent à Lyon. Rangé parmi les "biens nationaux", le tableau aurait pu être acheté et arriver à Grézieu.

LES BANNIERES. Aucune bannière ne figure dans les inventaires de la paroisse et cela depuis 1831. Les bannières n'étaient pas destinées à décorer l'église mais à accompagner le Saint Sacrement ou la statue d'un saint, la Vierge ou Saint Roch, lors des processions hors de l'église, pour la Fête Dieu étant la plus importante. Ce jour là Grézieu, village de blanchisseurs, se devait de décorer les fenêtres de draps parsemés de fleurs. Seule la bannière

¹⁶ Il s'agit de poêles fabriqués par les Fonderies et Acieries du Rhône, de Givors, les FAR. Les poêles ont pris le nom de l'usine qui fut curieusement transformé souvent en "phare".

¹⁷ Ste Philomène, Ste Catherine, St François Régis, la Sainte Vierge

des enfants de Marie, la plus petite, était portée par une femme. Il était difficile de maîtriser les effets du vent et les deux personnes qui tenaient les cordons accrochés au bas des bannières à droite et à gauche (otés sur l'image ci-dessous) justifiaient alors leur présence.

Deux bannières, celle de la Vierge et celle de saint Roch, ont été restaurées mais elles restent très fragiles et sont exposées dans l'église dans des cadres.



12- A gauche la bannière de la Vierge et sainte Catherine au verso. A droite le tableau de Guido Reni qui a inspiré le peintre de la bannière.

Les soyeux qui ont fait la bannière de la Vierge ne sont pas allés très loin pour trouver un modèle. Tout près d'eux au Musée des Beaux Arts de Lyon il y avait un tableau de Guido Reni, l'Assomption de la Vierge, peint en 1637 pour l'église des Philippins de Pérouse, emmené par les soldats de Bonaparte en 1797 et donné au Musée de Lyon. Il ne fait pas de doute que c'est la Vierge de Pérouse qui est sur la bannière, bien sûr, sans ses nombreux angelots

LA PAROISSE APRÈS 1906 PEINTURES CARILLON ET ORGUE

La séparation des Eglises et de l'Etat s'est déroulée à Grézieu avec les mêmes protestations que celles de bien des églises, ici sans résistance acharnée ni manifestations de force.

Le curé habitait dans le presbytère pour lequel il payait une location. La fabrique était dissoute et le curé, entouré par les conseillers¹⁸ de "l'administration temporelle de la paroisse" prit sa gestion en main.

L'église était neuve et aucun changement ne s'imposait dans l'immédiat. Tout au plus peut-on noter l'installation de l'électricité en 1913.

Avec l'abbé Jean VILLEMAGNE, curé de Grézieu de 1921 à 1951, apparurent les vrais changements. Si le premier, l'installation du chauffage central dans l'église en 1926, peut paraître terre à terre, tout autre est ce qui va suivre, la décoration de l'église, quelques sculptures mais surtout la peinture des voûtes et des murs qui s'échelonnent de 1928 à 1934.

La peinture d'abord. La documentation la concernant est très pauvre : des billets, feuillets détachés de carnets ou de cahiers, adressés à l'abbé Villemagne et signés Alexis de la Salle ; on y trouve une date, le montant d'une somme perçue avec parfois l'affectation de cette somme à telle

¹⁸ A Grézieu, ils étaient six, convoqués une fois par an pour que "les opérations effectuées pendant l'année" leurs soient présentées ainsi que le budget de l'année passée. Les séances de 1907 à 1912 font l'objet d'un bref compte rendu. Rien n'est noté ensuite jusqu'en 1921. Après 1926 le registre reste vide.

ou telle peinture. Ces maigres données nous permettent de connaître l'échelonnement des peintures et leur date¹⁹. Nous avons ainsi :

1928 "la chapelle de la SAINTE VIERGE", c'est-à-dire tout ce qui entoure l'autel et la nef latérale droite.

1931 "les travaux du chœur" : la voûte, les deux toiles, les quatre vivants et les peintures de l'abside.

1932 "la chapelle" saint ROCH.

1934 la voûte de la nef²⁰.

L'abbé Villemagne engagea en même temps la sculpture de chapiteaux, effectuée par E. J. Malod.

1933, sculpture des six chapiteaux de la nef.

1934, sculpture de quatre chapiteaux du chœur.

En 1937 l'abbé Villemagne a prit contact avec "les fils de Georges Paccard" fondateur de cloches à Annecy. Une des deux cloches, les seules alors du clocher, avait besoin de réparation et l'autre, fêlée, devait être remplacée. Ce fut le début d'une histoire qui à ce jour n'est pas terminée.

La remise en état ne tarda pas et deux ans plus tard, le 9 juillet 1939, c'est cinq cloches qui arrivèrent à Grézieu, accompagnées d'un clavier. C'était le début de notre carillon. Deux autres cloches sont venues s'ajouter en 1947. Avec la fondation des "Amis du carillon", les arrivées de cloches se sont multipliées et la 30^{ème} fut coulée à Grézieu le 16 septembre 2013 alors que l'on fêtait les 1.100 ans de Grézieu



13- Baptême de cinq cloches en 1939.

Entre temps, en 1976, l'église s'est dotée d'un orgue. Une association s'était créée pour remplacer l'harmonium de l'église qui n'en pouvait plus. Après un temps de recherche elle apprit qu'un orgue qui lui convenait était à vendre au grand séminaire des Pères du Sacré-Cœur au Point du Jour à Lyon : un orgue Dunant, de 12 jeux, tout récent. Pour réunir des fonds, l'association proposa à tous les habitants de Grézieu de lui faire un prêt remboursable avant dix ans ; une somme importante fut réunie ; la paroisse participa et le reste vint d'une subvention du conseil général. Des concerts permirent de rembourser tous les prêteurs qui le

¹⁹ Qui était Alexis de la Salle ? Était-il le peintre, ce qui est vraisemblable, le chef d'une entreprise ? Nous ne le savons pas.

²⁰ Nous n'avons pas d'indications du peintre pour la voûte de la nef mais les très précises et utiles factures de G. Chauffard, le charpentier qui eut à monter et à démonter à trois reprises un échafaudage entre avril et novembre 1934.

souhaitaient²¹. Plus tard les “Amis du carillon” sont devenus les “Amis de l’orgue et du carillon”. Orgue et carillon sont l’un et l’autre à la disposition de la paroisse et permettent l’organisation de concerts ouverts.



14- L’orgue DUNAND installé à Grézieu en 1976

LES PEINTURES

Lors de la construction de l’église en 1871, la voûte avait été couverte d’une peinture non figurative. Entre 1928 et 1934, l’abbé Villemagne et Alexis de la Salle ont entrepris un vaste programme de décoration dont une partie importante a été détruite en 1971.

Il nous faut commencer par **les peintures qu’on ne voit plus** en présentant les photos que nous avons pu trouver. Cela d’abord pour ceux qui les ont connues et qui les regrettent encore et ensuite pour ceux qui en entendent parler et ne les connaissent pas.



GRÉZIEU-LE-VARENNE (Rhône) — Intérieur de l’église

15- L’église en 1932 pendant les travaux



16- Le christ Roi, fresque de l’abside

Sur la partie haute du mur de l’abside dominait le Christ Roi. Il est au milieu, debout dans une gloire, au dessus d’un nuage. Le bras droit levé très haut, il tient un globe surmonté d’une croix dans sa main gauche ramenée sur sa poitrine. Saint Roch et sainte Jeanne d’Arc, tous deux auréolés, sont agenouillés à ses pieds : saint Roch à droite tient dans ses mains une maquette de l’église de Grézieu ; Jeanne d’Arc, en amure, porte sur l’épaule droite un drapeau

²¹ De nombreux prêteurs ont bien voulu laisser la somme qui leur revenait à l’école de musique, alors à ses débuts.

bleu-blanc-rouge. De part et d'autre à distance deux anges avancent apportant au Christ l'un sa couronne, l'un son sceptre, à droite et l'autre sa couronne. Deux palmiers ornent le fond. On peut lire tout en bas trois inscriptions : CHRISTUS VINCIT (le Christ a vaincu) CHRISTUS REGNAT (le Christ règne) CHRISTUS IMPERAT (le Christ commande). En dessous, des tentures occupent les espaces entre les vitraux. On entrevoit des peintures sur les murs du chœur.

Le curé de la paroisse qui a couvert de blanc toute ces peintures n'a pas donné beaucoup d'explications sur son geste. En privé il l'a justifié par l'anachronisme²² de la composition du Christ Roi. C'est vrai qu'elle était surprenante. Saint Roch offre au Christ l'église construite soixante ans auparavant ; ce geste était fréquent au moyen âge mais celui qui était à genou était le fondateur de l'église et non comme ici son patron qui d'ailleurs vivait au XIVe siècle. Avec Jeanne d'Arc à la Guerre de Cent ans se mêle le drapeau tricolore de la Révolution Française. Etait-ce suffisant pour tout effacer ? D'autres raisons ont été invoquées, la valeur esthétique des peintures qui d'autre part n'auraient pas été en accord avec l'église néo-romane.

Les peintures du chœur : Sur les deux murs du chœur, deux scènes de l'Évangile peintes sur toile marouflée²³ occupaient l'espace entre les vivants en haut et les stalles en bas, la tempête apaisée et la remise des clés à saint Pierre. Auparavant c'est là qu'étaient accrochés les cinq tableaux qui venaient l'église romane.



17- Le chœur avant 1971



18- La tempête apaisée. Mt. 8,23-27



19- Jésus remet les clés à St Pierre. Mt. 16,18-19

²² Anachronisme : confusion d'époques différentes.

²³ Il s'agit d'une toile peinte sur une toile et collée sur un support solide, ici le mur.

Ce que l'on peut encore voir c'est l'ensemble de la voûte²⁴ couverte d'un ciel d'or parsemé d'étoiles dans lequel sont placées les trois personnes de la Trinité.

Au centre de la nef Dieu le Père trône dans une gloire, entouré par six anges.



20- La voûte de la nef

Dans le chœur l'agneau, figure du Christ, porte sur son épaule une bannière frappée d'une croix. Le fond de l'abside est dominé par la colombe du Saint Esprit. Sur les murs du chœur, à la retombée de la voûte nous avons les quatre vivants²⁵ peints dans des médaillons.



21- La voûte du chœur : L'agneau vainqueur entouré par les quatre vivants. En bas, dans l'abside, la colombe symbole du Saint Esprit.

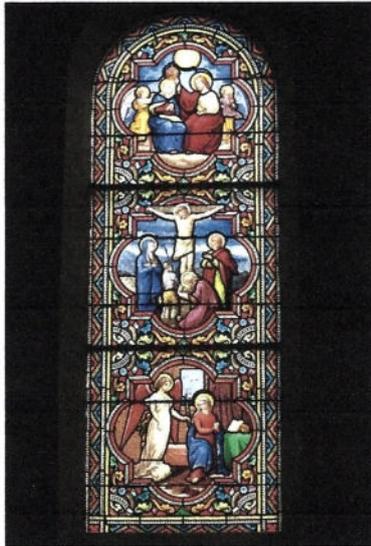
Au milieu nous avons un agneau qui maintient une oriflamme, frappée d'une croix, sur son épaule. Un tel agneau a beaucoup été utilisé au moyen âge et de multiples façons²⁶. Ici les vivants entourent l'agneau et célèbrent sa gloire comme ils l'ont fait depuis le Xe siècle sur les enluminures de l'*Apocalypse* et de ses commentaires, les Beatus. Ainsi dans le chœur la liturgie de l'Eglise rejoint la liturgie céleste chantant la gloire de Dieu le Père et de l'agneau.

²⁴ Il faut rappeler que la voûte est un briquetage et non une voûte maçonnée.

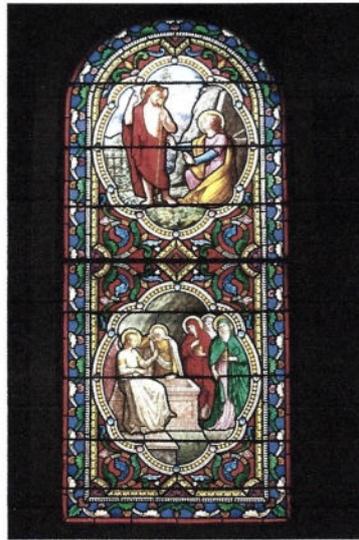
²⁵ Les quatre vivants dans l'*Apocalypse* se trouvent toujours au plus près du trône de Dieu ou de l'agneau dont ils célèbrent la gloire. Les symboles des évangélistes sont parfois confondus avec eux alors qu'ils ont des fonctions différentes.

²⁶ Peintures et sculptures mais aussi blasons, monnaie.

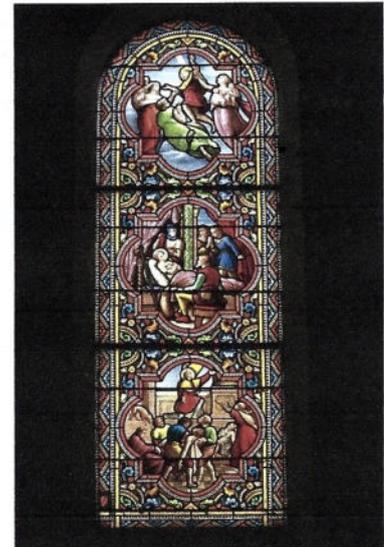
LES VITRAUX



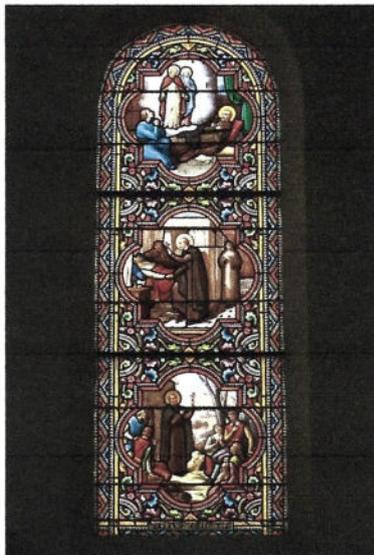
22- Les mystères du rosaire
LORAIN à Chartres 1880



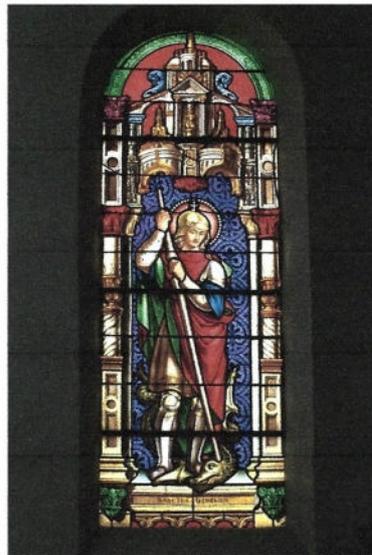
23- Les Stes femmes au tombeau
Lucien BEGUDE-LYON 1884



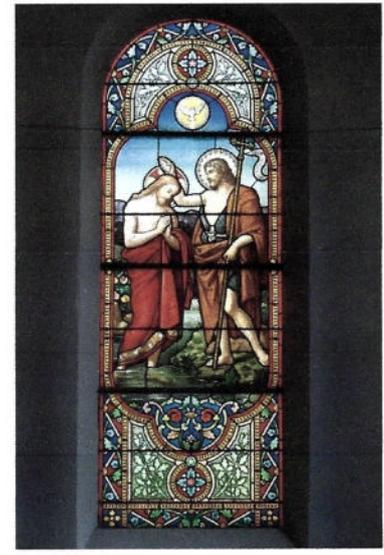
24-Saint Roch soignant les pestiférés
LORIN à Chartres 1880



25- St. François Régis
LORIN 1880



26- St Georges dominant le dragon
LORIN



27-Le Baptême du Christ
BEGULE 1902

Treize des quinze baies de l'église Saint Roch sont garnies de vitraux. Les premiers, ceux de l'abside, ont été mis en place très tôt après la bénédiction de l'église en 1872 et les derniers en 1902²⁷. Il a d'abord été fait appel à des maîtres verriers lyonnais puis à Lorin à Chartres pour revenir à Lyon avec Lucien Bégule²⁸. Nous ne savons rien du choix des vitraux, de leur financement ; ni la commune ni la fabrique ne semblent avoir été mises à contribution.

La disposition des vitraux du collatéral gauche au-delà de l'autel saint Roch suscite des interrogations. Sur tous nous avons un saint protecteur : saint Roch, saint Antoine, saint François Régis, saint Georges. La série continue avec le baptême de Jésus dans les fonts baptismaux. Les saints protecteurs se trouvaient auparavant volontiers dans le collatéral gauche, exposé au nord dans les églises normalement orientées. Du nord sont sensés venir l'Aquilon et autres vents mauvais. Il semble qu'à Grézieu on ait perpétué une tradition en choisissant le côté gauche comme si l'orientation de l'église était "comme avant".

²⁷ Le père Villemagne avait envisagé en 1939 de mettre un vitrail dans une des deux baies n'ayant qu'un verre incolore. La guerre ne le lui a pas permis.

²⁸ Des notices donnant quelques explications sont placées à côté de chaque vitrail.

LE VIEUX BÉNITIER



Il y a 50 ans que le vieux bénitier se trouve dans le chœur de l'église de Grézieu. Le 21 octobre 1963 il fut classé au titre des monuments historiques sous l'appellation de "cuve baptismale du Xe siècle". Ainsi devenu célèbre, on le mit à l'entrée du chœur, offert au regard de toute l'assemblée.

Avant ce transfert il était un des deux bénitiers de l'entrée principale, lui à gauche en entrant, appliqué contre le mur et l'autre à droite près des bancs ; ce second bénitier, en marbre, était là depuis novembre 1871 alors que la paroisse s'installait dans la nouvelle église. Dans divers documents de la fabrique du XIXe siècle, le premier figure sous les noms de "vieux bénitier" ou de "bénitier très ancien". Sur le plan de l'église démolie en 1870 il semble que ce soit lui que l'on voit à l'entrée de l'église à droite de la porte sud, peut-être bien bénitier de l'église du XIe siècle.

28-Le bénitier venu de l'église romane placé près des stalles du chœur.

C'est tout ce que nous savons de son histoire. L'accord se fait actuellement pour une datation du XIe siècle. Il est peu vraisemblable que ce bénitier, recouvert d'une telle sculpture ait été fait au XIe siècle pour l'église de notre village. Alors, d'où vient-il ? Nous proposons l'hypothèse qu'il pourrait avoir été fait pour l'une des deux églises des chapitres de Saint Irénée ou de Saint Just, les deux seigneurs de la paroisse de Grézieu. N'étant plus employé, il aurait été donné à notre église où il aurait servi de bénitier.

Tel qu'il est placé maintenant dans l'église, tout contre un mur, peu ou mal éclairé, le bénitier ne se prête guère à être bien vu. C'est pourquoi nous présentons cette série de photographies.

QUE DE CHOSES À VOIR

Une cuve en pierre dont tout le pourtour est sculpté. C'est une sculpture peu profonde, dense, sans place libre ; rien ne pourrait être ajouté. *L'horreur du vide* de la sculpture romane.

En haut une corde et son épissure, en bas une frise de losanges qui en un point se disloque.

De partout, parfois sous des arcades, des fleurs, des motifs géométriques, des animaux, deux fois un homme

Fleurs et motifs, ont-ils un sens particulier ou sont-ils simplement décoratifs ? Il est difficile de le dire.

Les animaux, nombreux, sont parfois curieusement disposés, la tête en bas. Tous ne sont pas identifiés.

L'homme est représenté deux fois, toujours avec des animaux.

Devant tout cela nous pensons distinguer deux scènes très différentes, qui s'opposent :

D'une part un homme presque nu entouré d'animaux sans aucune agitation, en paix, placés au milieu d'arcades qui ajoutent une atmosphère d'ordre et de calme. (cliché 31)

D'autre part l'agitation, la violence du chasseur et de sa meute, la terreur du cerf qui fuit, en grand danger. Animaux et homme réunis pour donner la mort. (cl. 33)



29 Entre la chasse et l'homme en paix : feuilles, un motif, autre arbre, serpent.



30- A gauche de l'homme en paix²⁹ : arbre, motifs et fleurs.



31 L'homme (Adam) en paix avec les animaux



32- Six volumineuses fleurs formant un mur séparant l'homme en paix de la violence de la chasse



33-L'homme et les animaux mêlés dans la violence. Mt..

²⁹ A remarquer tout en bas, des losanges formant une chaîne régulière qui sur le cliché précédent est disloquée.

D'ABORD REGARDER

Lucien Bégule était venu en 1884 et en 1902 mettre en place quatre beaux vitraux dans notre église. Plus tard il a écrit ces quelques mots : *“On utilise comme bénitier dans l'église (de Grézieu la Varenne) une sculpture d'âge indéterminé et d'art rudimentaire”*³⁰

Est-ce un “art rudimentaire” ? La question est posée. Voici ce que l'on peut voir en regardant de partout, longuement.

Un **cerf** (cliché 33 en haut à droite) qui fuit, l'œil inquiet, désespéré. Des **chiens** (cl. 29 au-dessus du cerf et derrière le cerf) montrant leurs crocs et sur le point de mordre. Le **chasseur** (cl. 29 à gauche) debout sur ses étriers, sonnante du cor, son cheval avançant péniblement.



34- Le chasseur et son cheval



35- Les chiens et le cerf poursuivi.

D'autres animaux que l'on peut reconnaître avec un peu d'attention. Un **ours**, (33 en bas à gauche) animal solitaire au long museau mordant dans une fleur ; ses larges pieds sont ceux d'un plantigrade ; il ne se soucie guère de ce qui se passe autour de lui. D'autres sont près de l'homme : un **sanglier**, (cl.31 tête en bas à côté du bras droit) ou un marcassin, des stries, poils hérissés sur le dos ; deux **poissons** (cl. 31 le long de la jambe gauche) tête bêche sont reliés par un fil qui va de la bouche de l'un à la bouche de l'autre ; au-dessus de lui, un **papillon** (cl. 31 à côté de la main gauche). Il y a aussi un **serpent** (cl. 31 dans l'arcade voisine).



36- Le sanglier, placé verticalement le long du bras de l'homme



37- L'ours ; remarquez les larges pieds posés à plat comme ceux des hommes.

³⁰ *Antiquités et richesses d'art du département du Rhône, Lyon 1925.* Nous n'avons trouvé aucun document concernant le bénitier antérieur à cette courte note, hormis les quelques renseignements apportés au XIXe siècle par la fabrique de Grézieu la Varenne.

Après avoir passé en revue ces animaux, que dire du sculpteur et de son œuvre ? Le trait n'est pas celui de l'antiquité grecque mais cela gêne-t-il beaucoup de nos jours ? L'ensemble de la chasse nous est montré au moment crucial où le cerf effarouché est sur le point d'être rattrapé par des chiens bondissant, l'échine souple ou tendue, les crocs prêts à mordre. Peut-on parler d'un travail sommaire, simplet voire grossier, sorti des mains d'un débutant, en un mot rudimentaire ? Non ! De la composition de la scène aux détails, tout montre une œuvre préparée, travaillée, accomplie. Un travail d'artiste.

Il y a encore des fleurs, deux arbres, un soleil et une étoile, des formes géométriques diverses, carré et losange, les uns et les autres d'interprétation problématique.

Que faire maintenant de toutes les images que nous avons relevées, détaillées une à une sur la face externe du bénitier ? Certes pas les égrener et chercher ce que l'une ou l'autre pourrait signifier ou à quel symbole elle serait à rattacher. Mieux vaut tenter de découvrir ce qu'ont pu vouloir représenter sur ce bénitier celui qui en a fait la commande, l'artiste, celui qui a proposé une idée. Alors seulement le rôle tenu par les différents animaux pourra apparaître. Il ne nous a pas été possible de rendre compte de toutes les images. Nous n'avons pas d'explication particulière à donner des motifs qui sont sous quatre des sept arcades. Le reste peut être rattaché à une réflexion sur Adam et les animaux, avant et après sa désobéissance.

L'HOMME ET LES ANIMAUX

Dans cette sculpture très dense, on peut distinguer trois images distinctes : des arcades contenant des motifs divers disposées de part et d'autre d'un homme debout entourés d'animaux, deux registres de trois volumineuses fleurs et une chasse au cerf par un cavalier et ses chiens.

Sur le premier espace nous voyons un homme debout, nu, les bras écartés, des animaux à ses pieds ou plaqués contre lui, un chien ou une bête sauvage, un sanglier, deux poissons tête bêche, un papillon, une fleur près de sa tête. Un arbre aux branches retombantes³¹ remplit l'arcade qui est à sa droite. Dans l'arcade qui est à sa gauche un serpent s'élève formant des plis superposés et qui termine par une tête bifide. Nous avons là un homme entouré d'animaux, en paix dans un cadre évoquant le Paradis terrestre.



38- Adam et les animaux qui lui sont soumis, en paix

Ensuite, continuant vers la droite, un mur de fleurs (**cliché 32**) occupe toute la hauteur de la sculpture, semblant séparer la première scène de la seconde.

Dans celle-ci (**cliché 33**) nous avons également un homme et des animaux mais bien des choses ont changé. L'homme avance à cheval, debout sur ses étriers, sonnait du cor, une meute de chiens devant lui qui poursuivent un cerf. Les chiens, crocs dehors bondissent vers le garrot et les pattes arrière du cerf. Tous courent sur de larges fleurs dont les tiges prolongent parfois la queue du cheval ou celles des chiens. Le cerf est sur le point d'arriver tout près d'une arcade ouvrant sur la première scène. La violence est partout, mêlant hommes, animaux et semble-t-il, également le monde végétal.

³¹ Il y a au Musée de Gadagne, dans le vieux Lyon, une pierre venant de l'ancienne église Saint Irénée sur laquelle est sculpté un arbre tout à fait superposable à celui-ci.

UNE PROPOSITION DE LECTURE

Nous avons devant nous un mobilier à fonction religieuse, fait par un sculpteur religieux ou guidé par un religieux, qui lui, est lecteur de la Bible. C'est dans la Bible que nous chercherons ce que les clercs du XIe siècle ont voulu représenter et peut-être transmettre.

Il y a d'abord l'homme debout les bras écartés ; des animaux autour de lui ; entre eux aucune agressivité. De part et d'autre, sous des arcades, un arbre aux branches retombantes à sa gauche, et à sa droite un serpent debout³⁶. C'est Adam au Paradis terrestre que nous avons ici, dominant les animaux comme le Seigneur l'avait annoncé dès avant sa création, les maintenant dans la paix. Il s'agit là d'une illustration de l'état d'Adam avant la désobéissance tel qu'il est décrit dans le livre de la Genèse, Gn 1,27 et suivants.

Pour saint Augustin,³⁷ ce qui distinguait Adam des animaux, c'est qu'il était pourvu d'une âme raisonnable, douée de raison ; le papillon qui est près de la tête d'Adam peut être interprété comme une représentation de l'âme³⁸. Adam a mangé du fruit défendu, contrairement à ce que lui avait ordonné le Seigneur et à ce que lui demandait la raison. Il ne lui était plus possible de guider les animaux qui de leur côté étaient devenus violents. Saint Augustin a rattaché au bouleversement qui frappe alors Adam le verset 13 du psaume 48 (47) dans la version latine, la *Vulgate* : "*Et l'homme quand il était dans l'honneur n'a pas compris, il s'est comparé aux bêtes sans raison et il est devenu semblable à eux*". "*L'homme...dans son honneur*", c'est Adam à qui tous les animaux sont soumis, qui donne leur nom aux animaux, qui a tous les animaux mis à ses pieds³⁹, Adam avant la désobéissance. Il a désobéi "*... n'a pas compris, il s'est comparé aux bêtes sans raison...il est devenu semblable à eux.*"

La chasse au cerf est une façon de représenter l'état de violence dans laquelle l'homme et les animaux sont tombés. Par la force, l'homme a contraint le cheval à le porter. Pour son plaisir, ou pour son besoin, l'homme a rassemblé des chiens qui poursuivent le cerf qu'ils tueront, ou qu'ils immobiliseront pour que l'homme le tue. C'est l'opposé d'Adam que les animaux accompagnaient dans la paix. Nous voyons aussi sur la scène de la chasse que la tige des fleurs se continue parfois avec les animaux. Le monde végétal, est lui aussi présenté comme ayant une certaine connivence avec la violence ; il est lui aussi perturbé par le comportement de l'homme et prend place dans ce désordre.

Dans l'*Hortus deliciarum*, manuscrit alsacien de la fin du XIIe siècle, aujourd'hui perdu mais connu par de nombreux calques et copies. Sur un même folio⁴⁰ il y avait un homme nu étendant ses bras au-dessus d'animaux à ses pieds, deux poissons ainsi qu'une chèvre sur un rocher⁴¹. A côté venaient deux monstres dont les diverses parties du corps étaient empruntées à l'homme et à des animaux, chacun prêt à frapper, à mordre, à déchirer⁴². Ces images de l'*Hortus* ont été interprétées depuis longtemps comme la représentation de l'homme déchu. Lui qui était destiné à commander aux animaux dans la paix, il partage leur violence.

Nous pensons que les images de ce bénitier, montrant l'homme en paix avec les animaux, puis l'homme partageant la violence avec eux, est une autre image de la déchéance de l'homme, qui, en désobéissant, a perdu la grandeur que Dieu lui avait donnée à sa Création.

³⁶ Au serpent qui venait de persuader Eve de désobéir le Seigneur dit : "... tu marcheras sur ton ventre et tu mangeras de la poussière tous les jours de ta vie." Gen. 3,14. Ici, il est représenté debout, avant la tentation d'Eve et ne rampe pas encore. Sur un chapiteau de la cathédrale d'Embrun, serpent et arbre ont un aspect assez proche, près d'Adam et Eve (XIIIe s.).

³⁷ Saint Augustin, 354-430, Père de l'Eglise, évêque d'Hippone aujourd'hui Sook Ahras, en Algérie.

³⁸ En grec le même mot *psuchè* signifie à la fois l'âme et le papillon ; s'agit-il aussi de "*ce qui vole...*" ?

³⁹ Ps 8,6-9 : "*... tu as tout mis sous ses pieds, tout bétail, gros ou petit, et même les bêtes sauvages...*"

⁴⁰ Folio 255v. Des images similaires se retrouvent dans plusieurs autres manuscrits de la Vallée du Rhin. Voir Gérard CAMES *Allégories et symboles dans l'Hortus deliciarum*, Leiden -E.J. Brill, 1971.

⁴¹ Son nom est inscrit : Microcosme. N'est-il que cela ?

⁴² Ils sont six pour un des monstres et huit pour l'autre ; tous les animaux de notre chasse figurent parmi eux.

BENITIER OU CUVE BAPTISMALE

Suivant les quelques documents que nous avons trouvés, nous avons toujours utilisé le mot **bénitier**. Le 21 octobre 1963 c'est une **cuve baptismale** qui a été classée au titre des Monuments historiques. Qu'en est-il ?

Le bénitier présent sur le plan de l'église romane de 1867 semble bien être aux dimensions de celui que les habitants nommaient alors avec respect le "bénitier très ancien". Par ailleurs les traits du visage, les yeux, les cheveux de l'homme entouré d'animaux sont presque entièrement effacés ; il en est de même aussi sur quelques centimètres du cordon qui couvre le bord supérieur de la vasque (voir le cliché 38). On peut évoquer un frottement peu marqué, mais mainte et maintes fois répété. Celui de doigts sortant de l'eau bénite et s'attardant un instant sur la pierre, geste renouvelé pendant plusieurs siècles.

Bénitier, il le fut, pendant très longtemps. Servait-il à l'origine au baptême ? Le fond de la vasque est percé ce qui permettait de vider facilement l'eau après un baptême par immersion. Les dimensions de la cuve n'autorisaient guère de plonger entièrement l'enfant dans l'eau. A l'église Notre-Dame-Saint-Louis à Lyon la sculpture qui décore un bénitier roman représente un baptisé, le haut du corps sorti de l'eau. Ainsi pratiqué, le baptême par immersion d'un très jeune enfant était possible et il est plus que probable que notre bénitier ait été une cuve baptismale au XIe siècle. Par la suite le baptême fut donné par infusion, un peu d'eau versé sur l'enfant. On a pu continuer un temps à baptiser sur cette même cuve mais vint le moment où il fut demandé de couvrir les fonts baptismaux. Il n'y a aucune trace d'emplacement de serrure ou de points de fixation. C'est peut-être alors, fin du XIIIe siècle, que débuta une nouvelle fonction, celle de bénitier.

L'eau bénite qui accompagne le signe de croix du fidèle entrant dans une église, est un rappel de l'eau du baptême. Pour cela, la riche décoration sculptée que nous avons présentée, a pu convenir à la fois à une cuve baptismale et à un bénitier.



39- L'église Saint Roch

-2013-

Les dates de la construction de l'église : Ce n'est pas tant la date du début de la construction qui fait débat (1870 et on peut discuter sur le mois, janvier, février...) mais de la date de la fin des travaux. Faut-il retenir le 3 décembre 1871, date de la bénédiction de l'église avant son occupation par la paroisse ? Après il n'y eut plus d'autres travaux que ceux que la Fabrique entreprenait. Faut-il attendre le 12 octobre 1872, la réception des travaux et leur règlement que le maire s'attachait à retarder le plus possible ? Nous, nous tiendrions à **1870-1871**.

La voûte de l'église est-elle, comme on le lit parfois et on l'entend dire, une voûte en pierre ? **Non**, la voûte a été faite en briques. Les arcs doubleaux sont des faux, peints d'une colonne à l'autre en 1871. Les arcs doubleaux de la travée du chœur, en relief, sont également en briques.

Les vitraux. La disposition des vitraux dans le collatéral gauche au-delà de l'autel saint Roch suscite des interrogations. Tous présentent un saint protecteur : saint Roch, saint Antoine, saint François Régis, saint Georges. Depuis l'époque romane les saints protecteurs étaient volontiers rassemblés dans le collatéral gauche, exposé au nord dans les églises normalement orientées. Du nord viennent l'Aquilon et autres vents mauvais. **Il semble que Grézieu ait perpétué une tradition** en privilégiant ainsi le côté gauche, comme si l'orientation de l'église était "comme avant".

Pourquoi le curé de Vaugneray intervient-il dans la paroisse de Grézieu ? Dans les diocèses les paroisses étaient regroupées en archiprêtrés, ayant à leur tête **un doyen**. Ainsi Grézieu appartenait à l'archiprêtré de Vaugneray et c'est tout normalement, comme nous l'avons vu, que le curé de Vaugneray est intervenu pour bénir la première pierre de la nouvelle église en 1870 et pour bénir l'église lorsque la paroisse y fit son entrée, l'année suivante. En une autre occasion, que nous avons à peine évoquée, il se manifesta encore pour offrir la grande croix en fer que l'on mit sur le clocher en 1906. Peut-être que Grézieu avait déjà bénéficié de la largesse de son doyen. Le patron de la paroisse de Vaugneray est Saint Antoine et dans l'église nous avons un vitrail montrant justement, deux fois, Saint Antoine. Ce vitrail aurait-il été offert par le curé de Vaugneray ?

Lisait-on Saint Augustin à Lyon au XIe siècle ? On pouvait le lire. On disposait à Lyon au XIe siècle, parmi bien d'autres ouvrages, de tout l'œuvre de Saint Augustin. Depuis le Ve siècle la bibliothèque de l'archevêque s'enrichissait de manuscrits, particulièrement à l'époque carolingienne. Des six-cents manuscrits qu'elle a pu contenir, cinquante-cinq sont toujours conservés, à la Bibliothèque municipale de Lyon.



Nos remerciements à tous ceux qui nous ont aidés et particulièrement ceux qui ont apporté ce qu'ils connaissaient du Grézieu d'un autre temps, ceux qui ont bien voulu relire ce que nous avons écrit. Ce sont souvent les mêmes.